



Vol à l'étalage Allemagne

Par **Alice Mac**, le **14/02/2018** à **13:51**

Bonjour,

Je ne suis bien évidemment pas du tout fière, bien au contraire, mais j'ai volé la semaine dernière pour 60 euros à Primark en Allemagne. La sécurité m'avait remarquée sur les caméras de surveillance, ils m'ont alors arrêté à la sortie du magasin et m'ont emmené dans leur bureau.

Ils ont alors noté tout ce que j'avais volé, prit mon identité et appeler la police. La police est alors arrivée et a également rempli un papier.

Après près d'une heure, la police me dit alors qu'ils n'ont aucune idée de ce qu'il va se passer et que je recevrai une lettre dans ma boîte aux lettres.

Je réside en Suisse, j'ai volé en Allemagne. J'ai bien sur donné ma réelle adresse à la police et c'est la première fois que je me fais prendre par la police. Je suis majeure.

Je voudrais donc savoir que va-t-il se passer car je m'inquiète beaucoup !
Est-ce que je vais devoir payer une amende (si oui de quelle montant :O) ? Est-ce que je vais devoir me rendre au tribunal ? Est-ce que je vais vraiment recevoir une lettre chez moi (si oui dans combien de temps) ? Est-ce le droit allemand ou le droit suisse qui s'applique ?

Merci d'avance pour vos réponses